

BUDGET 2021-2022

PROPOSITION DE MÉMOIRE CONSULTATION PRÉBUDGETAIRE 2021-2022

Février 2021

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION

COMMENTAIRES

1. SERVICES DE PROXIMITÉ

a. Logement social

b. Police de concertation

2. RELANCE ÉCONOMIQUE

CONCLUSION

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

Tout d’abord, nous tenons à souligner l’appui du gouvernement du Québec aux municipalités, ainsi que l’aide financière de 2,3 G\$ qui a été versée à celles-ci, afin de leur permettre de couvrir les coûts supplémentaires et les pertes de revenus occasionnés par la COVID-19. Cette aide financière se voulait aussi un levier pour que les municipalités puissent jouer un rôle actif dans la relance de l’économie. Nous avons accueilli favorablement cette aide jugée essentielle puisque, dès le début de la pandémie, les municipalités ont été présentes pour assurer le maintien des services de première ligne à la population.

Tout en répondant aux nombreux enjeux soulevés par la crise sanitaire, nous avons aussi poursuivi, dans les derniers mois, le travail de développement de Longueuil. Ainsi, le 20 août dernier, nous avons présenté notre Plan de relance économique, qui propose des mesures dont les retombées sont estimées à plus de 800 M\$ en PIB et qui soutiendra plus de 1800 emplois au cours des cinq prochaines années. Ce Plan se veut une réponse au contexte actuel. Il met à profit l’ensemble des leviers à la disposition de la Ville, afin de jouer un rôle clé dans la création de richesses. Il vient également jeter les bases des orientations à mettre en œuvre pour développer le plein potentiel de notre Ville et pour relever les défis à venir. Enfin, il nous donne collectivement les moyens de saisir les opportunités qui s’offrent à nous, afin de poursuivre le développement de Longueuil et l’optimisation de nos opérations internes, et ce tout en considérant les défis auxquels nous sommes confrontés.

En complément à ce Plan, nous dévoilions, en octobre dernier, le Plan stratégique 2025 de la Ville de Longueuil. Celui-ci présente des objectifs concrets qui s’articulent autour de quatre grandes orientations, soit de repenser les façons de faire pour devenir une organisation plus agile, proactive et près des citoyens, de relancer l’économie par la densification du territoire et le transport collectif, dans le respect des principes de développement durable, d’assurer une fiscalité responsable et équitable et d’exercer un leadership fort.

Les défis auxquels nous sommes confrontés demeureront dans les prochaines années. Afin d’y répondre, les municipalités se doivent d’être agiles et innovantes, tout en étant appuyées par les gouvernements supérieurs, et ce afin de protéger les services de première ligne et le transport collectif et de soutenir les populations vulnérables. Nous sommes déterminés à relever ces défis et pour y arriver, nous croyons que la collaboration entre tous les ordres de gouvernement est indispensable. À cet effet, nous tenions à vous transmettre nos attentes quant aux orientations budgétaires.

1. SERVICES DE PROXIMITÉ

Tel que mentionné précédemment, les municipalités, à titre de gouvernement de proximité, se sont assurées de maintenir les services de première ligne, et ce dès le début de la crise sanitaire. Il était alors essentiel de déployer toutes les ressources nécessaires pour maintenir ces services, notamment auprès des personnes plus vulnérables. À ce jour, des engagements concrets de la part du gouvernement provincial sont attendus, afin de pouvoir réaliser rapidement des projets de logements sociaux et d'assurer une transition de notre service de police pour que celui-ci puisse appliquer la nouvelle approche de « Police de concertation ».

a. Logement social

En septembre dernier, nous avons accueilli favorablement l'entente Québec-Canada sur le logement social, puisque celle-ci représentait une étape importante pour répondre aux enjeux soulevés en habitation. En fait, depuis quelques années déjà, il était déploré qu'il n'y ait toujours pas d'entente entre les deux paliers de gouvernement, dans un contexte où les besoins ne cessent de croître et qu'une réponse rapide est attendue. À titre d'exemple, pour Longueuil, quinze projets de logements sociaux sont en attente d'autorisation de la part d'Accèslogis, dont certains le sont depuis près de sept ans. Les citoyens ont besoin de ces logements et nous interpellent à ce sujet. Toutefois, nous n'avons pas le pouvoir d'accélérer ces projets et nous sommes toujours dans l'attente de la réalisation de projets à court terme qui viendraient répondre aux besoins urgents actuels.

Selon le dernier rapport de la SCHL publié en janvier 2020, le taux d'inoccupation avait chuté de manière préoccupante à Longueuil, soit à 1,5 %. De plus, nous comptons un ménage locataire sur trois qui doit consacrer 30 % et plus de son revenu pour se loger. Les besoins ne cessent de croître et ils se font de plus en plus criants alors que près de 1500 ménages sont placés sur une liste d'attente pour un logement subventionné. L'état vieillissant des logements et l'enjeu de salubrité dans certaines habitations représentent des défis majeurs pour la location de logements.

L'annonce de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) dans laquelle le gouvernement fédéral a investi un milliard de dollars pour créer jusqu'à 3 000 nouveaux logements permanents et abordables à travers

le pays n'aura pas permis la réalisation de nouveaux projets. Celui-ci visait plutôt la construction de logements modulaires, la conversion de bâtiments non résidentiels en des bâtiments résidentiels à logements multiples abordables, et la rénovation de bâtiments abandonnés ou en mauvais état pour en faire des bâtiments résidentiels à logements multiples abordables. Cette annonce se voulait donc un pas dans la bonne direction, mais demeure insuffisante pour répondre aux besoins de logement social sur notre territoire.

b. Police de concertation

Dans la dernière année, nous avons souhaité participer à la consultation gouvernementale sur la réalité policière, et ce afin notamment de rappeler l'importance du service de proximité qui permet de renforcer le lien de confiance entre les citoyens et notre service de police et d'assurer que les services offerts soient d'une meilleure qualité. Une des façons d'y parvenir est de rapprocher les services de police de leur milieu et des citoyens. C'est pourquoi nous croyons que le modèle de « Police de Concertation » est la réponse aux nouvelles réalités vécues sur le terrain.

À titre d'exemple, pour notre service de police, 70 % des appels reçus sont des appels à caractère non criminel, notamment en lien avec la santé mentale et les détresses multiples. Dans les trois dernières années, on constate une augmentation de près de 20 % des appels à notre service de police liés à des problématiques de santé mentale. Dans de telles situations, ce sont nos policiers qui sont appelés à intervenir. Leur action quotidienne et leur capacité à répondre aux besoins de la population ne se limitent plus strictement à la sécurité, mais à des enjeux qui relèvent bien souvent de la collaboration et de la concertation avec des organisations gouvernementales et des organismes communautaires.

Ainsi, nous sommes d'avis que le gouvernement se doit d'appuyer financièrement les municipalités et leurs services de police municipaux, afin d'assurer une réponse coordonnée et de permettre la mise en place de cette nouvelle approche d'intervention. Celle-ci est fondée sur une collaboration renforcée et un dialogue soutenu qui favorise le rapprochement avec les communautés du milieu. La « Police de concertation » vient donc répondre aux besoins et aux préoccupations de nos citoyens, ainsi que des intervenants de notre territoire.

RECOMMANDATIONS

- Financer les logements sociaux à la hauteur de nos besoins, indexer les sommes versées sur une base annuelle et alléger l'encadrement de la Société d'habitation du Québec (SHQ), ce qui assurera une relance durable du logement et une plus grande autonomie des municipalités.
- Adopter des critères de performance et permettre un retrait partiel de la SHQ dans l'administration et l'allocation des fonds sur les projets identifiés prioritaires par les villes.
- Appuyer les initiatives du SPAL, en octroyant une aide financière de 1,4 M\$ sur cinq ans, afin d'assurer la transition du modèle de police traditionnelle à celui de concertation.

2. RELANCE ÉCONOMIQUE

Nous croyons que le redéveloppement du centre-ville doit être considéré prioritairement pour la relance économique de Longueuil, puisque ce projet permettra d'offrir un milieu de vie durable et complet, et ce en rassemblant les activités d'affaires, commerciales, récréatives et résidentielles. Ce projet est présenté dans notre Plan de relance économique, dont l'objectif poursuivi est de se démarquer en matière de développement durable, en misant, par exemple, sur la densification et la requalification. Nous souhaitons donc

travailler sur des projets d'infrastructures qui auront un impact sur l'emploi et les milieux de vie de nos citoyens. À lui seul, le projet de développement du centre-ville représente 749 emplois soutenus annuellement, un PIB généré de 369 M\$, des investissements complémentaires (2020-2025) de 500 M\$, qui s'ajoutent aux 21 M\$ déjà investis.

La situation géographique stratégique et le potentiel de développement immobilier exceptionnel permettent de multiples occasions d'investissements à Longueuil. Le redéveloppement du centre-ville est un projet majeur, qui contribuera à la revitalisation et générera d'importantes retombées économiques.

Faits saillants

- Valeur des permis résidentiels pour 2020 : 880 M\$, soit près du double de la valeur de 2016 (417 M\$)
- Plus de 3 G\$ de valeur de construction depuis 2016
- Plus de 8000 logements mis en chantier depuis 2016 (près de 2000 en 2020)
- 6683 places d'affaires actives sur tout le territoire en date d'aujourd'hui
- 88 035 emplois sur le territoire de Longueuil depuis 2016
- Plusieurs projets résidentiels et mixtes approuvés pour 1,2 G\$ dans les secteurs centre-ville et Roland-Therrien
- 700 M\$ de projets industriels en cours de réalisation



Le redéveloppement du centre-ville vient aussi contribuer au développement du transport collectif et actif sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. À cet effet, Longueuil travaille à réaliser son projet de mobilité structurant, Léo. Ce projet prioritaire se veut une réponse aux besoins de mobilité des citoyens dans l'axe est-ouest de la Rive-Sud, tout en contribuant à la réduction de la congestion routière et des émissions de gaz à effet de serre. Il permettra aussi de relier les générateurs de déplacements internes.

Ce projet reflète donc l'intérêt de Longueuil de participer activement à l'amélioration du transport collectif sur son territoire et d'accroître les modes de transports actifs, un des grands objectifs de son Plan stratégique dévoilé en octobre dernier. Il s'agit là d'une solution locale aux défis climatiques nationaux. En proposant ainsi de nouvelles infrastructures et donc une offre bonifiée des services de mobilité durable, la qualité de vie de nos citoyens sera directement améliorée, puisque leurs déplacements seront facilités et optimisés sur tout le territoire de l'agglomération.

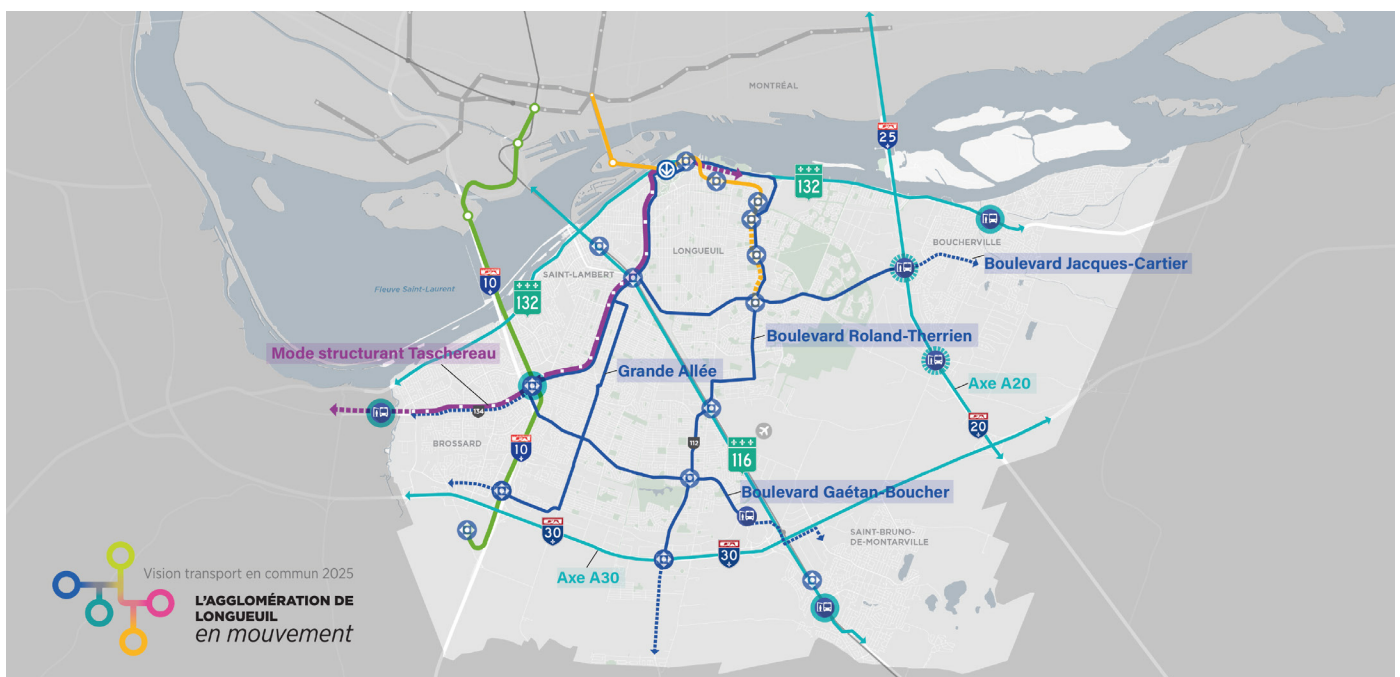
Le projet de modernisation du centre-ville est donc un projet complet, une réelle opportunité de développement économique. Il est essentiel d'accélérer le cheminement de ce projet stratégique d'infrastructure.

Faits saillants

- 2^e part modale la plus importante dans la CMM après Montréal
 - 25 % en période de pointe du matin et 8 % sur 24 h
 - 610 000 déplacements internes (24 h)
- 29 millions de déplacements en 2019
- Hausse de 7 % entre 2016 et 2019
- 40 % de la population de l'agglomération le long du mode structurant. (Léo)
- 11 000 ménages non motorisés le long du corridor Léo
- Concentration des plus fortes densités le long de Léo et des principaux générateurs de déplacements de l'agglomération (hôpitaux, CÉGEP, centres commerciaux, écoles, commerces, etc.).
- 2^e part modale + importante dans la CMM après Montréal
- 25 % en période de pointe du matin et 8% sur 24h
- Investir dans les services hors des périodes de pointes

RECOMMANDATION

- **Appuyer financièrement le redéveloppement du centre-ville afin d'encourager la relance économique de la Ville, puisque ce projet vise la création de valeur économique, sociale et environnementale, ainsi que l'amélioration du transport collectif et actif sur tout le territoire de l'agglomération.**



CONCLUSION



Il nous apparaît donc important de maintenir le travail de collaboration avec votre gouvernement, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires pour assurer une relance économique rapide et durable, qui répondra aux défis actuels et à venir. Cette relance pourra se réaliser grâce au partenariat entre les différents paliers gouvernementaux.

À cet égard, les villes devront être consultées en amont lorsque des décisions gouvernementales les impliquent, et ce en respect des responsabilités de chacune des instances et des politiques en place, tel que la Politique gouvernementale de consultation administrative à l'égard des municipalités. De plus, les villes auront besoin de plus de flexibilité, notamment dans l'accompagnement auprès des entreprises et des commerçants. Une réflexion sur des mesures de résilience post-pandémie devrait donc être entamée rapidement afin, par exemple, d'actualiser la fiscalité municipale et certains programmes gouvernementaux et d'adapter les infrastructures municipales aux enjeux de santé publique.

Enfin, l'engagement de votre gouvernement auprès des municipalités demeure essentiel pour les prochaines années, afin d'appuyer les municipalités dans leurs initiatives de relance économique qui auront aussi des répercussions à plus grande échelle. L'appui de votre gouvernement permettra de protéger les services de première ligne et de soutenir les populations vulnérables.

Ainsi, nous tenons à vous réitérer notre collaboration afin de contribuer à une relance économique qui reflètera nos ambitions et qui sera une réponse juste aux besoins des citoyens.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS



- Financer les logements sociaux à la hauteur de nos besoins, indexer les sommes versées sur une base annuelle et alléger l'encadrement de la Société d'habitation du Québec (SHQ), ce qui assurera une relance durable du logement et une plus grande autonomie des municipalités.
- Adopter des critères de performance et permettre un retrait partiel de la SHQ dans l'administration et l'allocation des fonds sur les projets identifiés prioritaires par les villes.
- Appuyer les initiatives du SPAL, en octroyant une aide financière de 1,4 M\$ sur cinq ans, afin d'assurer la transition du modèle de police traditionnelle à celui de concertation.
- Appuyer financièrement le redéveloppement du centre-ville afin d'encourager la relance économique de la Ville, puisque ce projet vise la création de valeur économique, sociale et environnementale, ainsi que l'amélioration du transport collectif et actif sur tout le territoire de l'agglomération.

